Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260410-D_26_046-DE

EXTRAIT DU REGISTRE n°26-046
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – GUIPEL

Date de convocation
03/04/2026

Date d'affichage
03/04/2026
Nombre de conseillers

En exercice : 19
Quorum : 10
Présents : 17
Absents avec procuration : 1
Absents : 0
Votants : 19

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 10 avril 2026 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence de M. Duclos D., Maire

Étaient présents : M. Duclos D., Mme Monlibert M., M. Leduc G., Mme Faure G., M. Cachereul P., Mme Porteu S., M. Serralta P., Mme Raffray L., Mme Mouchoux K., Mme Maleuvre D., M. Lemancel J., Mme Le Sciellour C., M. Aubert G., Mme Voiton C., M. Guichard B., Mme Joucan I. (à partir de la délibération n°26-42), M. Alméras L. et Mme Bonati Gilquin E.

Était absent excusé : M. Cario V.

Était absente : Mme Joucan I. (pour la délibération n°26-41)

Procurations : M. Cario V. à Mme Porteu S.

Formant la majorité des membres en exercice. M. Alméras A. est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°26-046 – Vie municipale (5.3) – Composition de la commission consultative des marchés publics

M. le Maire donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ DES MOTIFS :

En dessous des seuils européens, la Commission d'Appel d'Offres n'est pas compétente. Il est d'usage de créer une commission consultative qui rend un avis sur l'attribution des marchés publics passés selon la procédure adaptée.

Il est proposé au conseil municipal de constituer cette commission selon la composition de la Commission d'Appel d'Offres.

VOTE :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

- **APPROUVE** la création d'une commission consultative des marchés publics
- **DÉSIGNE** Mme Monlibert M., M. Leduc G., Mme Joucan I. pour y siéger comme membres titulaires ; et M. Cachereul P., M. Cario V. et Mme Faure G. comme membres suppléants.

Pour extrait conforme :
Monsieur le Maire
Didier Duclos

Le secrétaire de séance
Loïc Alméras